



# Redécoupage des régions : Pour qui ? Pour quoi ?

En transformant les 22 régions actuelles en 14 grandes entités, et en organisant la suppression des départements, le gouvernement éloigne les citoyens des lieux de décision, réduit la démocratie locale. Cette réforme s'inscrit dans une politique d'austérité et de réduction des dépenses publiques qui touchent toutes les administrations publiques : État, collectivités locales et hôpitaux ... Et plus généralement tous les services publics.

**Cette réforme n'améliorera pas le service public ni le rapport aux citoyens.**

Le gouvernement affiche sa volonté de faire des économies alors qu'il s'agit de réduire les services rendus à la population. Le projet de loi vide les départements de leurs compétences en les transférant en grande partie aux régions ou aux intercommunalités tout en réduisant le personnel.



En Île-de-France, près de 800 collèges seront transférés à la région, alors que celle-ci gère déjà 500 lycées avec difficulté. Les représentants de la collectivité présents dans le conseil d'administration disparaîtront, c'est une perte de proximité avec la communauté scolaire. Les missions gérées par le département ne peuvent pas se transférer à l'échelon communal ni même intercommunal. Chaque département a ses politiques spécifiques. Ils sont des acteurs essentiels de la solidarité nationale (au travers du RSA, de l'APA...), ils seront supprimés, sans que l'on sache réellement qui assurera leurs missions. C'est une réforme qui va faire perdre en moyens et en démocratie.

**Le PCF exige des référendum :**

On fait disparaître un échelon essentiel des institutions républicaines sans qu'il y ait débat pour chaque modification territoriale. On veut faire payer aux collectivités locales les plans de réduction de la dette de l'État pour entrer dans les critères des 3 % de déficits publics imposés par l'Europe libérale.

Nous voulons une 6e République, et le changement de nos institutions, à condition qu'elles apportent plus de démocratie, d'implication citoyenne, de coopération et que les lieux de prises de décisions soient rapprochés des citoyens et des salariés.



MEMBRE DU

